rtbf.be

# INFO

Régions

# Coronavirus: perte de revenus, frais supplémentaires... une fin de mois difficile pour certains ménages

(//app-eu.readspeaker.com/cgi-bin/rsent?customerid=7764&lang=fr_be&readid=id-text2speech-article&url=www.rtbf.be%2Finfo%2Fregions%2Fdetail_perte-de-revenus-frais-supplementaires-fin-de-mois-difficile-pour-certains-menages%3Fid%3D10491329%26fbclid%3DIwAR3S-FHhRtH8HM4bl1cD6DD94XP3OvDuL3uz-drxjblfDqHi69WkAFk8JM8)

(#)

*La fin de ce mois d'avril est financièrement difficile pour beaucoup de ménages - © Alexander Stein - Pixabay*

**Stéphanie Vandreck**

Mis à jour le jeudi 30 avril 2020 à 06h30

Ce mois d'avril est le premier mois complet pendant lequel nous avons vécu en confinement. Le télétravail, l'école à la maison sont devenus une réalité pour beaucoup. Mais pour beaucoup d'autres, l'activité a été stoppée net ou considérablement ralentie : c'est le cas pour certaines catégories d'indépendants, d'intérimaires, pour les artistes et les travailleurs mis en chômage temporaire. Anne travaille dans le secteur du cinéma. Après un ralentissement de l'activité, traditionnel pendant les mois d'hiver, elle comptait sur de nouveaux tournages au printemps. "*Avec notre statut d'artiste, mes collègues et moi bénéficions d'allocations de*

*chômage, quand nous ne travaillons pas. Mais c'est très rare. Ici, c'est l'incertitude totale. Je devais commencer à travailler sur le tournage d'une série début avril, qui a été reporté. On pourrait démarrer fin juin, mais rien n'est encore sûr",* témoigne-t-elle. Pendant ce mois d'avril, comme sans doute les prochains, cette maman seule de deux grands ados fait vivre sa petite famille avec une allocation mensuelle de 1100 euros. "*Je suis considérée comme chômeuse et ne bénéficie donc pas d'autre aide particulière*", ajoute-t-elle.

---

►►► **A lire aussi : Tout notre dossier sur le coronavirus** (https://www.rtbf.be/info/dossier/epidemie-de-coronavirus)

---

## Les courses ou le loyer

Anne a donc dû faire des choix, forcément difficiles : "*Il faut choisir entre se nourrir et payer le loyer, l'assurance de la voiture., les factures… Donc je paie ce que je peux payer après avoir fait les courses pour manger*", regrette-t-elle. Elle voit arriver les prochains mois sans tournage avec anxiété : "*C'est une situation très inconfortable, qui me fait beaucoup réfléchir. Demander de l'aide au CPAS ? Je ne m'imagine pas franchir ce pas, d'autant que je bénéficie déjà du chômage*". Pourtant les CPAS ont vu arriver ces dernières semaines de nouveaux profils de bénéficiaires. "*Il s'agit de personnes en chômage temporaire, d'intérimaires, d'indépendants ou de personnes qui travaillent dans le milieu artistique, dont les revenus du travail ont baissé fortement,* confirme Carine Hermal, présidente du CPAS de Wavre. *Elles demandent une aide alimentaire, une aide au paiement de loyer ou de factures d'énergie. Même si beaucoup d'organismes permettent aujourd'hui des étalements de paiement*". Anne n'a pas franchi ce pas et regrette qu'une aide supplémentaire ne soit pas octroyée aux artistes, durement touchés en ce moment en raison de l'annulation de tous les tournages, spectacles et autres événements culturels.

> *Toutes les rentrées d'argent sont compromises*

Michaël et Stéphanie, eux, n'ont pas encore dû faire de choix. Ils se sont imposés tout seuls. Adieu les restos et les sorties qu'ils affectionnaient tant. Ce sont des dépenses en moins. Depuis la mi-mars, le couple a vu ses revenus diminuer de plus de moitié. Lui est passé à temps partiel début de cette année pour prendre un statut d'indépendant complémentaire. Elle gère une asbl d'éducation à la musique et complète ses revenus avec un petit temps partiel, toujours dans le secteur culturel. "*Les stages, les cours individuels et collectifs ont forcément été annulés de par le confinement. Il va falloir rembourser ce que les élèves ont payé et le gala sur lequel on comptait fin mai pour financer l'asbl va être annulé. Toutes les rentrées d'argent sont compromises*", constate Stéphanie. Le couple vit pour l'instant sur ses économies, des allocations de chômages liées à leurs temps partiels et sur le petit salaire qu'a obtenu Michaël en faisant des livraisons à domicile pour un magasin bio. "*Tant que ça dure, ça nous permet de compenser un peu. On essaie aussi de reporter nos crédits, mais c'est compliqué. Nos charges sont les mêmes. Il a fait beau, donc on a consommé moins de chauffage. On se déplace moins ce qui fait moins de frais d'essence. A notre grand regret, car nous voudrions soutenir nos amis restaurateurs, on cuisine un maximum en essayant de faire attention à nos dépenses alimentaires. On vit un peu au jour le jour*". Comme Anne, Stéphanie ne voit pas vraiment sur quelles aides le couple pourrait compter, si ce n'est celle de la famille ou de sponsors pour l'asbl. "*On parle d'une nouvelle aide possible pour les asbl, mais il faut encore une fois voir si nous entrons dans les conditions*", se demande la jeune femme.

> *Même une diminution d'une cinquantaine euros, ça se ressent dans le budget*

Mais il ne faut pas voir forcément ses revenus diminués de beaucoup pour vivre difficilement la fin de ce mois. Elise est éducatrice et s'occupe de l'accueil extrascolaire dans une crèche namuroise, qui n'a accueilli que très peu d'enfants depuis le début du confinement. Ce mois d'avril a, pour elle aussi, été fait d'incertitudes. Elle vient heureusement de découvrir le montant de son salaire de ce

mois. "*Je ne compte finalement que six jours de chômage temporaire, le reste c'est du télétravail*, avance-t-elle, soulagée. *Mais avec un petit salaire comme le nôtre, même une diminution d'une cinquantaine euros, ça se ressent dans le budget*". D'autant que ce mois d'avril, elle l'a passé à la maison avec son compagnon. "*C'est sûr qu'on a consommé plus d'eau, plus d'électricité*", confirme-t-elle. Le couple a également vu son budget de courses alimentaires augmenter. "*On cuisine plus qu'avant et, en restant chez nous, on a tendance à manger plus aussi. Et puis, j'ai l'impression que mon ticket de caisse est plus élevé qu'avant : pour vingt euros, on a beaucoup moins dans son panier qu'avant la crise*". Elise se réjouit de la réouverture des crèches, mais elle sait déjà que la reprise du travail ne se fera que progressivement.

## Une bombe à retardement

Les professionnels de l'aide sociale vont d'ailleurs observer attentivement comment va se passer le déconfinement et la reprise progressive de l'activité professionnelle. "*Je ne sais pas de quoi demain sera fait, mais il est clair qu'on ne va pas revenir à la situation d'il y a deux mois et je pense que bon nombre de personnes ne vont pas récupérer un revenu identique à celui qu'elles avaient auparavant*", analyse Carine Hermal, comme d'autres responsables de CPAS. Difficile de prendre du recul également du côté de l'Observatoire wallon du crédit et de l'endettement. "*Il existe des mesures d'aide pour les indépendants, pour ceux qui ont contracté un emprunt hypothécaire… Mais le problème est que toutes ces mesures sont conditionnées et que tout le monde n'y a pas forcément accès. Seul le temps nous dira si elles sont adéquates et suffisantes*", estime Sabine Thibaut, juriste à l'Observatoire. Celui-ci émet d'ailleurs des recommandations aux autorités, comme sur les crédits à la consommation, tel que le crédit auto, qui ne font encore jusqu'ici l'objet d'aucune mesure. "*57% de la population belge a au moins un de ces crédits. Nous avons relayé cette inquiétude auprès du monde politique. Et la bonne nouvelle, c'est que des propositions de loi sont en discussion en ce moment à la Chambre*", ajoute-t-elle. Reste que ces crédits, comme les loyers ou de factures dont le paiement a pu être reporté, devront bien être honorés un jour. "*Aujourd'hui nous n'avons pas de demandes supplémentaires au niveau de la médiation de dettes, mais tous les paiements qui doivent se faire aujourd'hui devront se faire tôt ou tard. Là on est dans une bombe à retardement !*", avertit la présidente du CPAS de Wavre.